

**ROGER MERLE**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT

AVOCAT A LA COUR

ANCIEN BATONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS

**BRUNO MERLE**

AVOCAT A LA COUR

ANCIEN PREMIER SECRÉTAIRE DE LA CONFÉRENCE DU STAGE

Toulouse, le 16 Mars 1988

Madame Michèle GASTO  
Les Fauvettes  
11600 VILLALIER par CONQUES

Madame,

Absent de Toulouse au cours des dernières semaines, je n'ai pris connaissance de votre lettre du 23 février qu'à mon retour.

C'est avec grand plaisir que je contribuerais à l'exposition sur BARBES dans le cadre de la bibliothèque municipale de VILLALIER.

Mais il faudrait que nous en parlions de vive voix.

Je possède un très petit nombre de documents manuscrits ou iconographiques, dont je ne peux me séparer, mais dont je vous autoriserai à faire prendre des photographies ou photocopies. En fait d'ailleurs il existe déjà des reproductions dans la biographie d'Armand BARBES que j'ai publiée aux Editions PRIVAT en 1978.

La plupart des documents les plus intéressants (notamment correspondance de George SAND) sont restés au Château de FOURTOU depuis le décès de ma grand-mère ANGELESCO, et la disparition de mon oncle Charles BOUDET.

FOURTOU étant devenu la propriété de la famille MANDEREAU, c'est à Madame MANDEREAU à Carcassonne qu'il faudrait s'adresser.

Il existe aussi à la bibliothèque municipale de Carcassonne un "fonds BARBES".

.../...

1, RUE MONTARDY - 31000 TOULOUSE - TÉL. 61.21.84.77  
TÉLEX : AVO TOULOUSE 520748 F - TÉLÉCOPIEUR NO 16 61.52.05.41

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE, LE RÉGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHÈQUE EST ACCEPTÉ.

Quant au tombeau de BARBES à FOURTOU, qui est  
je déplore qu'il ne soit pas classé monument  
Si j'étais fidèle aux testaments successifs de  
arrières grands-mères, FOURTOU n'étant plus de  
faire transporter le corps de BARBES au cimetière  
que le tombeau. Mais je pense que BARBES doit  
pins de FOURTOU.